



PROCÉDURE D'INSCRIPTION OU DE RÉINSCRIPTION À L'INTERNAT 2021-2022

Afin de valider votre inscription à l'internat des CPGE, vous voudrez bien télécharger les différents documents du dossier « internat » sur notre site internet (*onglet CPGE, puis « Internat / Hébergement / Restauration »*) et nous retourner les documents demandés dans le tableau ci-dessous.

<p>- La fiche de demande d'inscription année scolaire 2021-2022</p>	<p>A REMPLIR ET A ENVOYER Voir dates et modalités: (* (** (***)</p>
<p>- La photocopie complète du dernier avis d'imposition. - La photocopie complète de la dernière déclaration de revenus. - L'engagement du correspondant internat. - Chèque de 890,34 € (à l'ordre de Monsieur l'agent comptable du lycée Lakanal, correspondant à l'hébergement pour le terme de sept-déc. 2021)</p>	<p>À RAPPORTER obligatoirement le jour de la rentrée des internes le 02 septembre 2021 pour valider l'inscription définitivement.</p>
<p>- La fiche de demande d'inscription intendance (à télécharger)</p> <p>- Documents permettant de calculer les frais d'internat selon le quotient familial :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pour les allocataires CAF : attestation quotient familial CAF ▪ Pour les non allocataires CAF : <ul style="list-style-type: none"> - photocopie complète du dernier avis d'imposition - photocopie de l'intégralité du livret de famille 	<p>DOCUMENTS A RAPPORTER AU SERVICE INTENDANCE (à remettre dans la pochette qui sera distribuée à la rentrée)</p>
<p>Les fiches doivent être complétées, avec toutes les rubriques renseignées et signées.</p>	

(*) Inscription des étudiants en 1^{ère} année (Parcoursup) : joindre la fiche internat au dossier d'inscription en respectant les dates et modalités d'envoi indiquées sur le site du lycée.

(**) Inscription des étudiants de 1^{ère} année en 2^{ème} année : **joindre la fiche internat au dossier d'inscription à rendre au secrétariat CPGE en fonction du calendrier des inscriptions prévu pour chaque classe en juin 2021.**

(***) Inscription des "cubes" et des "5/2" : joindre la fiche internat au dossier d'inscription en respectant les dates et modalités d'envoi indiquées sur le site du lycée.